



## Les faucheurs d'OGM détectent du maïs transgénique interdit chez un petit agriculteur

LE MONDE | 11.07.08 | 08h42 • Mis à jour le 11.07.08 | 09h25  
Montauban, envoyé spécial

**“O**n est tous morts, dans la plaine. Il y avait cinq ou six exploitants, on n'est plus que deux ou trois. Et on rame. En plus, les abricotiers ont encore gelé.” Jean-Louis Cuquel n'est pas optimiste. Et la sommation d'huissier, signifiée le 9 juillet au soir, est tombée comme un coup de massue. L'exploitant était convoqué au tribunal de Montauban, le 10 juillet, à la suite d'une assignation lancée par la Confédération paysanne, Greenpeace et Nature et Progrès. Motif : ces associations ont trouvé du MON 810, le maïs transgénique de Monsanto, interdit de culture depuis février, dans un de ses champs, à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne).

Mais M. Cuquel, âgé de 40 ans, n'est pas un gros exploitant qui ferait fortune avec des centaines d'hectares de maïs. Devant sa maison, qu'il construit lui-même depuis douze ans, il regarde avec accablement la plaine où coule le Tarn, en contrebas de la colline où il vit avec sa femme et leur enfant. *“J'ai toujours été agriculteur. Mais je n'ai que vingt hectares. Et, depuis qu'il y a l'Europe, on ne s'en sort plus : les produits d'Espagne, d'Italie, du Maroc arrivent, ils sont moins chers. Depuis cinq ans, pour vivre, je suis brancardier à l'hôpital de Montauban. Je m'occupe des terres le soir, les week-ends, pendant les vacances.”*

Le maïs transgénique ? *“Avant, on répandait les produits en hélicoptère pour traiter. Maintenant, on ne le fait plus, c'est plus sain. Et le rendement est meilleur.”* Mais le MON 810, autorisé en 2007, a été interdit en 2008. *“Ils vendaient les semences en quantité, par palettes, il m'en restait l'an dernier, avoue-t-il. A 180 euros la dose, je n'avais pas les moyens de les jeter.”*

De fait, le laboratoire Ad. Gène, de Thury-Harcourt (Calvados), sollicité par les associations, a constaté que les échantillons prélevés dans le champ incriminé présentent un *“ADN dérivé d'OGM”* dans une proportion supérieure à 5 %. Pour les opposants aux cultures transgéniques, l'infraction ne fait pas de doute. *“Nous ne visons pas l'agriculteur, dit Michel Dupont, de la Confédération paysanne, mais le système économique qui a conduit à cette culture interdite.”*

*“La découverte de cette culture de MON 810 signifie que rien n'est prévu pour faire appliquer le moratoire, poursuit José Bové, porte-parole des Faucheurs volontaires. Si on laisse faire, ce sera la politique du fait accompli : la contamination se généralisera, et toutes les normes seront progressivement assouplies.”*

### CRISE DE L'AGRICULTURE

M. Bové est, de son côté, poursuivi pour avoir rendu impropre à la consommation un stock de maïs OGM en y ayant versé, en novembre 2006, de l'eau et un colorant naturel. Mais l'audience, prévue jeudi 10 juillet au tribunal de Bordeaux, a été renvoyée au 27 août. Il s'est donc rendu à Montauban, où les avocats des associations ont demandé la désignation immédiate d'un huissier pour prélever et envoyer en analyse des échantillons de maïs des trois parcelles dans lesquelles du MON 810 a été découvert. Ils ont plaidé l'urgence, en soulignant que le maïs commençait sa floraison, et que donc la contamination des champs voisins pourrait se produire. Le président du tribunal a convoqué une nouvelle audience, vendredi 11 juillet.

La démarche des anti-OGM vise à montrer que les contrôles administratifs sont insuffisants. Ils ont également assigné en justice le ministère de l'agriculture et le Service régional de protection des végétaux. *“Nous achevons une enquête par sondages sur la région, explique Bruno Lion, adjoint à la direction régionale Midi-Pyrénées de l'agriculture. Nous opérons des tests sur une trentaine d'exploitations parmi le millier qui, en 2007, avait cultivé 20 000 hectares de maïs transgénique dans la région. Pour l'instant, aucun cas de culture transgénique n'a été avéré.”*

M. Lion reconnaît que le système n'est pas parfait. *“Il est certain qu'une mobilisation massive des associations peut trouver plus de choses que nous.”* Il est probable que le contrôle administratif sur les parcelles incriminées sera rapidement effectué. Si les analyses confirment la présence de MON 810, la destruction sera opérée par les services de l'Etat. L'affaire souligne que la question de responsabilité en cas de culture et de contamination transgéniques est difficile.

Le fait que l'infraction ait été commise par un petit agriculteur en grande difficulté plutôt que par un grand maïsiculteur montre que la querelle des OGM reflète la crise de l'agriculture. *“Un petit comme moi qui n'ai que vingt hectares n'intéresse plus les coopératives, dit Jean-Louis Cuquel. On n'a pas beaucoup de conseil, les techniciens agricoles ne viennent même plus.”* Il conclut : *“Je suis seul, je n'ai que mes deux mains.”*

Hervé Kempf

### Les anti-OGM cherchent des aiguilles dans des bottes de foin

Les Faucheurs volontaires, les agriculteurs de la Confédération paysanne et les membres d'autres associations opposées aux OGM mènent une enquête continue, dans les différents départements, pour tenter d'identifier les cultures transgéniques. En ce qui concerne la parcelle détectée à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne), les Sherlock Holmes locaux reconnaissent avoir eu de la chance. *“C'est comme chercher une aiguille dans une meule de foin, tellement il y a de champs de maïs par ici”,* dit l'un d'entre eux.

Les méthodes sont cependant bien élaborées, comme en témoigne le guide *“Comment détecter des plantes transgéniques aux champs”* diffusé par l'association Info'GM. Les enquêteurs ruraux doivent procéder à un échantillonnage sur le terrain suspect, en neuf points, où trois épis seront

prélevés. On égraine ensuite les épis, les grains sont broyés pour en tirer un jus dans lequel on trempe un réactif peu onéreux. Si cette languette en carton réagit, le test est dit positif. Le prélèvement est alors envoyé à des laboratoires, qui mèneront une analyse plus poussée des protéines ou des molécules d'ADN de l'échantillon, selon des méthodes standardisées.

## Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Programme Télé
- » Le Post.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe

## Le Monde

- » Abonnez-vous au *Monde* à -60%
- » Déjà abonné au journal
- » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ [visitez Le Monde.fr](#) © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide